

Intitulé de l'action	Diplôme Universitaire Créations et Techniques Audiovisuelles et Cinématographiques de Corse <i>Mention Spécialisations Techniques (ST),</i> <i>Mention Écrire, Produire, Réaliser (EPR)</i>
Nature de la validation	Diplôme Universitaire : Bac +4 (niveau II).
Publics	<p>Conditions d'accès : La sélection à l'entrée est rigoureuse et prend en compte la motivation, l'expérience professionnelle et le cursus du candidat.</p> <p>Prés-requis : Être titulaire du baccalauréat et avoir engagé une procédure de Validation des Acquis Professionnel auprès du Service Commun de la Formation Continue de l'Université de Corse.</p> <p>Publics accueillis :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les professionnels et demandeurs d'emploi en recherche de formation qui pourront soit suivre la totalité de la formation, soit capitaliser des modules de formation (qui représenteront chacun 30 heures, soit une semaine de formation). - Les étudiants de la Licence Professionnelles TAIS (Techniques de l'Activité de l'Image et du Son) ou de filières équivalentes à l'étranger (les formations du Bassin Méditerranéen élargi seront particulièrement sollicitées). Il est absolument nécessaire d'avoir déjà acquis un bon niveau dans le domaine souhaité. <p>Exemple d'activités en relation avec le diplôme : techniciens du cinéma et de l'audiovisuel, scénaristes, réalisateurs, producteurs, directeurs de production.</p> <p>Possibilités de prise en charge financière pour cette formation : organismes paritaires collecteurs agréés (OPCA) de fonds de formation, entreprises (plans de formation, contrats de professionnalisation, contrats d'apprentissage), soutiens de financement public de la Collectivité Territoriale de Corse – programme annuel de soutien à la Formation Continue Universitaire.</p>
Objectifs	<p>Mention ST : monter en compétences techniques, technologiques et artistiques.</p> <p>Mention EPR : s'engager dans une première réalisation en qualité d'auteur-réalisateur ou en qualité de producteur.</p>
Présentation de l'action de formation	<p>Mention ST : Volume horaire de 180 heures. Contenus : remise à niveau, formation in situ, stage et soutenance de rapport de stage. La mention ST propose divers modules axés sur les spécialités suivantes : Image / montage : théories, pratiques et techniques de la vidéo ; du cadre et de la lumière. Montage : techniques, enjeux esthétiques. Son : théories et pratiques de la prise de son, technique des directs, du montage son et du mixage, méthodologie. Enjeux esthétiques.</p> <p>Mention EPR : Volume horaire de 300 heures. Contenus : écriture, réalisation, production en dire</p> <p>Obtention du diplôme : Le diplôme ne sera délivré qu'aux étudiants entrant avec un niveau Bac +3 et ayant suivi la totalité de la formation. Les étudiants entrant en formation continue recevront une certification de formation. Il est également possible de ne suivre que certains modules, auquel cas, les étudiants recevront une certification uniquement pour les modules validés.</p>
Calendrier	Octobre 2011 à septembre 2012
Lieu de formation	IUT de Corse - CORTE
Droit d'inscription	150 EUROS
Responsable pédagogique	PA Colomba SANSONETTI - EID
Contacts	Mireille GIUGANTI 04 95 45 06 45 giuganti@univ-corse.fr Olivia GENOVESI 04 95 45 06 04 genovesi@univ-corse.fr